



Cœur de village

Concertation

ANALYSE DE L'ENQUÊTE

QUESTIONNAIRE 1 – LES ESPACES PUBLICS ET LA MOBILITE

CAUE 31 – Cathy PONS et Stéphane Van ANDRINGA le 10/03/16

1 - Diffusion de l'enquête – Taux de réponses

L'enquête a été diffusée, le 8 février dernier, à l'ensemble des foyers de MONS, par envoi associé au bulletin municipal, avec une invitation à répondre dans les quinze jours.

56 réponses nous sont parvenues, soit un taux faible, de l'ordre de 7%, inférieur à la moyenne des enquêtes qui se situe entre 12 à 15%.

Le taux de réponse a été établi sur la base du nombre de ménages, lui-même établi à partir du recensement de 2015 et du nombre moyen de personnes par ménage (de l'ordre de 2,3 en France). Pour une population de 1800 habitants, cela revient à considérer 780 ménages sur Mons. Nous avons par ailleurs considéré que chaque réponse reflète la vision d'un ménage.

2 - Niveau d'intérêt pour l'espace *Cœur de village*

95% des réponses témoignent d'un vif intérêt des habitants pour cet espace, qu'il soit dès à présent vécu comme le *cœur*, le *centre* ou qu'il soit identifié comme garantissant les potentialités d'une future polarité. Tandis que la moitié des réponses identifie dès à présent cet espace comme le lieu des rencontres, l'autre moitié met franchement l'accent sur la nécessité de faire évoluer ce lieu pour qu'il assure les fonctions de centralité.

Une majorité des habitants estime que ce lieu est perfectible et qu'il y a là un enjeu majeur pour la vie sociale des Monsois. Beaucoup identifient aussi un enjeu économique. Cet espace offre visiblement des potentialités de développement commercial, notamment liées à la fonction de *passage* et une situation de *carrefour* dans l'espace urbain.

L'intérêt d'un poumon vert, d'espaces verts revient régulièrement.

Quelques réponses témoignent d'une vision négative de cet environnement : *inharmonieux* et *vide*. *On le fréquente mais on ne s'y attarde pas*.

A noter que le périmètre de l'espace « cœur de village » objet de l'enquête a été précisé par un schéma afin de lever toute ambiguïté avec le pôle mairie – église qui constitue le centre historique du village.

3 - Fréquentation de l'espace *Cœur de village*

87% des habitants fréquentent très régulièrement cet espace, la moitié d'entre eux le fréquentent quotidiennement.

Une grande majorité des habitants (87%) fréquente ce lieu pour les commerces et les services. L'école y tient une place de choix. 15% des personnes fréquente cet espace pour la fonction de jeu.

La fonction commerciale y est insuffisamment développée. Les locaux vacants dans l'immeuble inachevé, contribuent à l'inhospitalité du lieu.

4 - Mode(s) de déplacement du domicile au cœur du village

Alors que seulement la moitié des personnes disent se déplacer en voiture de leur domicile jusqu'au cœur du village, les commentaires font apparaître un recours évident au-delà de 5 minutes de trajet à pieds. Le recours à la voiture est lié à sa praticité (transport courses, personnes âgées...) ou répond à un souci d'efficacité notamment lié aux contraintes professionnelles. L'objectif est de réduire le temps des déplacements.

A proximité (moins de 5 minutes à pieds), les habitants disent, pour une majorité, se déplacer à pied (78% à pied et autre, dont 43% exclusivement à pied). Les déplacements à pied relèvent pour l'essentiel du plaisir, de la promenade.

L'usage du vélo est peu répandu. L'insécurité liée à un déficit de pistes cyclables est invoquée.

88% des réponses témoignent de l'absence de volonté de changement.

Minoritaires, ceux qui disent être ouverts à une évolution de leurs pratiques, iraient volontiers vers le vélo à condition que les aménagements leur garantissent un niveau de sécurité acceptable.

5 - Atouts et points faibles de l'espace *Cœur du village*

La situation au contact de la départementale et à proximité du centre historique est identifiée comme l'atout majeur lié à une accessibilité aisée.

La présence de services tels que l'école et de quelques commerces joue également en faveur de ce lieu.

Pour une grande majorité des habitants, l'organisation de l'espace, son aménagement ainsi que la qualité architecturale et des paysages ne sont pas au nombre de ces atouts.

Le lieu étant identifié comme stratégique, il s'agit de le faire évoluer par une requalification de ses points faibles, au nombre desquels le commerce, l'organisation de l'espace, la qualité de l'environnement avec une attention particulière au bénéfice d'une relation privilégiée à la nature propice à des activités de plein air.

6 - Accessibilité du lieu

Si 93% des habitants portent plutôt un regard positif sur l'accessibilité de l'espace *Cœur de village*, ils expriment des besoins et développent, pour moitié, des pistes d'amélioration, au nombre desquelles :

- . L'amélioration de la sécurité devant l'école
- . Une plus grande visibilité des espaces dédiés aux piétons au contact des commerces
- . La création d'un arrêt pour le TAD à côté des commerces
- . L'aménagement du chemin de la Briqueterie en faveur des déplacements doux
- . L'élargissement de l'espace piéton entre commerces et école
- . La définition d'une perspective plus affirmée sur l'école pour en faciliter la visibilité
- . La requalification du stationnement

Les quelques personnes insatisfaites manifestent des problèmes de sécurité des piétons et des difficultés de circulation aux abords de l'école. Ils plaident en faveur des piétons.

7 - Sécurité et confort des piétons

Les avis sont partagés quant à l'adéquation des aménagements aux besoins. Pour autant tous ou presque expriment des préoccupations, voire des besoins non satisfaits :

- . Trop grande vitesse de véhicules sur la RD 57
- . Circulation des piétons difficile aux heures de pointe
- . Trop de voitures aux abords de l'école
- . Trop faible distinction entre les espaces piétons et les espaces de circulation des autos au contact de l'école
- . Manque de piste cyclable à la sortie de l'école
- . Suprématie de la voiture
- . Passage entre commerces et lotissement pas assez sécurisé
- . Trottoirs trop étroits sur le rond-point avenue des Pyrénées
- . Absence de visibilité des enfants au droit de la haie associée au mur du boucher
- . Problème d'incivilités : non-respect place handicapés et damiers devant école, voitures garées sur les trottoirs
- . Pas d'endroit couvert pour se protéger de la pluie devant l'école
- . Pas de bancs et pas d'espace ombragé

8 - Place de la voiture

Alors que la moitié des réponses relatives à la sécurité met en avant le nombre trop important de voitures à certaines heures, la majorité des réponses relatives à la place de la voiture fait état d'une culture ancrée de la voiture. Une majorité estime que la voiture n'est pas un problème au regard de l'espace disponible. Certains expliquent que les problèmes posés par les voitures sont plus liés à la question de l'organisation de l'espace qu'à la quantité de véhicules.

52% des réponses témoignent de la crainte de problèmes potentiels de stationnement liés au développement du commerce. Ces réponses s'accordent à lier l'arrivée de nouveaux commerces à une réorganisation de l'espace qui intégrerait un nombre plus conséquent de stationnement au contact du secteur marchand.

Ceux, minoritaires, qui estiment que la voiture est, dès à présent, envahissante (25%) ou que le stationnement pose problème (34%), limitent le préjudice à certains créneaux horaires. Ils évoquent, comme les inconditionnels de la voiture, le report de son stationnement à une distance respectable de l'école et évoquent la nécessité d'aménager des emplacements dépose minute, le rush et incivilités ne se manifestant que sur des temps très brefs correspondant aux entrées et sorties de l'école.

9 - Le rapport à la nature

Tous ou presque affirment la nécessité d'aménager cet espace. Certains vont jusqu'à remettre en cause l'immeuble inachevé que l'on pourrait supprimer car *il gâche l'espace*.

63% des réponses manifestent une réappropriation fondée sur la typologie du parc avec une prédominance du végétal sur le minéral. Les attentes relèvent avant tout du confort des usagers qui se manifeste par l'aménagement de cheminements piétons, des plantations pour disposer d'espaces ombragés au contact de l'aire de jeu, du mobilier urbain de qualité... Certains introduisent l'intérêt d'aménagements du type parcours botanique, ruches qui contribuent à une sensibilisation à la nature et à la biodiversité. L'eau mise en scène, par une fontaine, est aussi citée comme composante qui contribuerait à l'attractivité du lieu.

Certains questionnent la pertinence d'un espace de nature au cœur du village alors que tous ont des jardins au contact de leur maison. 18% mettent l'accent sur l'intérêt de développer dans ce lieu stratégique de l'intensité urbaine prompte à stimuler les relations sociales. Ils envisagent davantage la dimension nature dans le prolongement de la cour de récréation au bénéfice des écoliers.

10 - Qualité des paysages et des espaces publics

Une grande majorité des réponses s'accorde à exprimer que l'espace vert du cœur de village est inutilisé car il est particulièrement *pauvre*. Par ailleurs, l'immeuble inachevé et inoccupé contribue à un paysage dégradé qui alimente une vision négative. Certaines réponses renvoient à la nécessité de négocier avec le propriétaire dans la perspective de l'occupation, voire de la démolition du bâtiment.

La qualité est appréhendée à partir de l'usage. La dimension esthétique, harmonie n'est évoquée que dans une réponse qui questionne la qualité du paysage à l'entrée du noyau villageois. Majoritairement, il s'agit de garantir le confort des usagers par l'implantation de bancs et autres mobiliers urbains, par la plantation d'arbres de haute tige qui offriront une ombre salubre. Il s'agit aussi de répondre aux besoins des jeunes, notamment des adolescents, de proposer des espaces aménagés pour la pratique du vélo en toute sécurité.

11 - Les espaces qui mériteraient des aménagements

Tous ou presque mettent l'accent sur l'espace vert entre l'école et les commerces qui offre des potentialités pour des usages renouvelés propices au développement des liens sociaux. Une réponse sur 5 exprime la nécessité de trouver une affectation pour l'ensemble des locaux de l'immeuble sur RD57.

L'espace situé entre les commerces et la RD57 est aussi vécu comme un espace stratégique au contact de l'axe majeur des déplacements et de l'espace commercial.

Certains (7%) évoquent le terrain de foot en pérennisant sa fonction ou en le rattachant à l'école pour améliorer le confort des écoliers qui disposent d'une cour jugée trop exigüe.

Les propositions reprennent les attentes déjà exprimées dans les items précédents.

12 - Attractivité du lieu

Les habitants estiment que le lieu n'est pas attractif. Pour autant, ils sont persuadés qu'il peut le devenir à condition de :

- . Développer la fonction commerciale en introduisant notamment une superette, une boulangerie, en organisant aussi un marché de plein vent qui s'appuie sur des producteurs locaux avec lesquels la collectivité passerait des accords...
- . Démultiplier les fonctions en associant de nouveaux services (superette, boulangerie, crèche, point distributeur bancaire, point agence postale, unité service santé,...).
- . Créer une place pour favoriser la rencontre, accueillir des manifestations.
- . Proposer des espaces pour les associations (ape, comité des fêtes, foyer rural).
- . Maintenir la fonction jeu pour les enfants et favoriser l'appropriation par les adolescents.
- . En améliorant le confort d'usage par une nouvelle organisation de l'espace, des plantations qui offrent de l'ombre, des petits équipements permanents (sanisettes, buvette) ou éphémères et l'introduction mobiliers urbains (bancs, fontaine...).

Un petit nombre de réponses met l'accent sur la nécessité de développer des activités tout en considérant la quiétude des riverains.